

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DES
GRANDS PRES DURANT DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DE GAZ**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du lundi 21 octobre 2019, et jusqu'à la fin des travaux de
branchement de gaz,

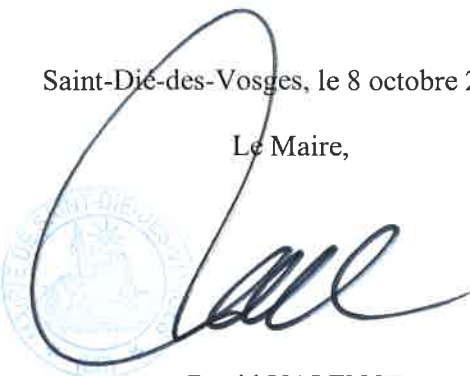
**- la circulation sera alternée, réglée par panneaux ou feux, au niveau du 9
rue des Grands Prés.**

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise. Le chantier
sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : La Directrice Générale des Services, le Commandant de Police, le Chef de la
Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 8 octobre 2019.

Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over a circular official stamp of the City of Saint-Dié-des-Vosges. The stamp features a central emblem and the text 'VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' around the perimeter.

David VALENCE